**Kim BUI, en entreprise individuelle (micro-entreprise)**N° SIREN : 930 610 084 – APE : 68.31Z  
Conseiller en Investissements Financiers (CIF), membre de l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'AMF  
Immatriculé à l'ORIAS n° 24006088 (www.orias.fr)  
Assurance Responsabilité Civile Professionnelle : ZURICH INSURANCE PLC – Police n° 7400023129  
Siège social : 105 rue du 4 août 1789 – 69100 Villeurbanne  
📧 kim.bui.cgp@gmail.com – ☎ 06.01.33.10.60

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION (DER)

**Date d'entrée en relation :** 02/09/2025

# IDENTIFICATION DU CLIENT

**Nom et Prénom :** Test Prénop TEST NOM  
**Adresse électronique :** test@email.com  
**Ville :** Test ville

# STATUTS LÉGAUX ET AUTORITÉS DE TUTELLE

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° 24006088 pour les activités réglementées suivantes:  
  
CIF enregistré auprès de l'ANACOFI-CIF, contrôlable par l'AMF.  
  
Couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière souscrites auprès de ZURICH INSURANCE PLC, n°7400023129.  
  
Montants:  
• Responsabilité Civile Professionnelle: 1 000 000,0 €  
• Garantie financière: Non approprié, sauf exception  
  
Engagement à respecter le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF.  
  
Notre cabinet ne prend pas en compte les facteurs de durabilité dans la sélection des instruments financiers proposés.  
  
Liste des principaux partenaires:  
Shares Financial Assets, entreprise d'investissement agréée sous le numéro CIB 17183 par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, avec une convention de distribution de produits financiers et rémunération par rétrocessions/commissions.

# MODE DE FACTURATION ET RÉMUNÉRATION DU PROFESSIONNEL EN CIF

Bilan patrimonial obligatoire avant toute recommandation ou allocation d'actifs, avec tarifs selon complexité.  
  
Accompagnement et conseil personnalisé avec honoraires calculés sur encours et/ou rétrocessions selon produits.  
  
Coaching patrimonial à 200€ TTC par session d'une heure.  
  
Modalités générales:  
• Conseil non-indépendant  
• Communication transparente des modes de rémunération  
• Devis préalable pour prestations spécifiques  
  
Mode de communication: Email, téléphone, visio, SMS.  
  
Traitement des réclamations: Engagement à traiter dans les délais, possibilité de saisir un médiateur compétent.

# DOCUMENTS À FOURNIR

Pour poursuivre cette relation et vous fournir un conseil adapté, vous devrez nous transmettre :  
  
Documents obligatoires :  
• Pièce d'identité en cours de validité  
• Avis d'imposition de l'année en cours  
• Justificatif de domicile de moins de 3 mois  
• Relevés de comptes bancaires des 3 derniers mois  
  
Ces documents nous permettront d'évaluer votre situation financière et de vous proposer des solutions adaptées.

# DATE ET SIGNATURE

|  |  |
| --- | --- |
| Le client | Le conseiller |
| Fait à : Test ville | Fait à : Villeurbanne |
| Date et signature : | Date : 08/07/2025 |
|  | Signature : |